



Dossier de presse

Bilan de l'été 2026 et perspectives

Saint-Herblain
Une ville mobilisée, solidaire et résiliente



Conférence de presse
Mercredi 23 septembre 2026

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr





Edito

« Notre commune n'a jamais connu autant de difficultés sur un même été : canicules, incendies, alerte eau potable... Notre ligne est claire : protéger les personnes les plus fragiles. Nous tenons à renouveler notre soutien aux pompiers fortement mobilisés à nos côtés. Merci aux agents, y compris les cadres, qui ont travaillé en horaires décalés, passé les appels aux inscrits sur le registre des personnes vulnérables. Il faut davantage populariser ce dispositif. Il est possible que cet été ait été le plus frais que nous allons connaître à l'avenir. Nous nous préparons à des aménagements à court, moyen et long terme. Nous allons intervenir avec rapidité mais aussi dans le temps pour protéger nos habitants et notre territoire. »

Bertrand Affilé,
Maire de Saint-Herblain
Premier Vice-président de Nantes Métropole

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



L'essentiel

L'été 2026 a confronté Saint-Herblain à des épisodes de chaleur exceptionnels. Il a aussi confirmé la vitalité du service public local et la capacité de la collectivité à agir dans l'urgence. Sous l'impulsion du maire et des élus de la majorité, la Ville a protégé les habitants, soutenu les activités éducatives, sportives et culturelles, adapté la continuité du service public et engagé des réponses durables. La rentrée prolonge cette dynamique avec des écoles préparées, des projets éducatifs accessibles et une saison culturelle particulièrement riche.

25 jours

d'activation cumulée du dispositif canicule

16 ha

au moins touchés par les deux feux majeurs

51

arbres communaux abattus sans autorisation

4 520

élèves scolarisés (chiffre prévisionnel)

227

personnes inscrites au registre communal canicule

211

appels aux personnes vulnérables (dont des couples)

740 000 €

de travaux d'été dans les écoles

242

personnes accueillies pour l'éclipse

Une rentrée dynamique, éducative et culturelle

- Une rentrée scolaire organisée dans de bonnes conditions malgré les perturbations numériques nationales.
- **740 000 €** de travaux réalisés pendant l'été dans les écoles, avec une cour végétalisée livrée à la Crémetterie.
- Des tarifs accessibles pour favoriser l'accès aux activités.
- Une saison culturelle ouverte à tous : Biblis en folie, Herbulles, BIP et 52 spectacles annoncés à ONYX.

« Malgré les crises cumulées, les services publics ont été assurés. Cet été a testé notre solidité. La mobilisation des équipes terrain a été remarquable. Le traditionnel 14 juillet nous a manqué, annulé à cause des risques d'incendies. Nous réfléchissons à le faire évoluer avec une alternative au feu d'artifice. »

Driss Saïd Premier Adjoint au maire en charge des finances, des affaires générales, des services publics, de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Des réponses durables face au réchauffement climatique

- Un plan municipal d'adaptation des services en cas de canicule sera élaboré avant la saison 2027.
- L'adaptation du **patrimoine scolaire et pour la petite enfance** est une priorité en mobilisant des solutions de rafraîchissement.
- Une pièce rafraîchie doit être identifiée dans chaque école et à l'échelle des quartiers.
- Les plantations d'ombrage seront renforcées et des essences adaptées à la chaleur et à la sécheresse seront privilégiées.

Sommaire

Retour sur les événements marquants de l'été

Alerte eau potable

Des incendies inédits

Des abattages d'arbres illégaux

Canicule : la Ville mobilisée

Suivi social d'urgence et de proximité

Des activités jeunesse maintenues

Un rayon de soleil : l'éclipse du 12 août

Préparer l'avenir

Adapter le patrimoine municipal

Travaux et études déjà engagés

Choisir des essences résistantes

Les temps forts de la rentrée scolaire et culturelle

Rentrée scolaire : les repères

Sports pour toutes et tous

Culture : une saison accessible et foisonnante

La majorité réagit aux propos de haine en ligne

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Retour sur les événements marquants de l'été

Cet été a été éprouvant pour les organismes et l'environnement. La mobilisation des agents municipaux et de leurs partenaires a toutefois permis d'assurer une continuité de services qui se poursuit.

Alerte eau potable

Les épisodes de sécheresse et de forte chaleur ont imposé une vigilance accrue sur les usages de l'eau. La Ville a adapté l'arrosage, organisé les horaires des équipes de terrain et relayé les restrictions applicables. Une attention particulière a été portée aux jeunes arbres et arbustes, dont l'arrosage demeure indispensable à leur reprise, ainsi qu'aux équipements de rafraîchissement ouverts au public.

- **Adaptation des horaires** d'arrosage et des équipes de terrain, avec interventions matinales.
- **Arrêt de l'arrosage des pelouses** en niveau d'alerte et restrictions horaires pour les massifs, arbres, jardins potagers et terrains sportifs selon le niveau de vigilance.
- **Suivi régulier** des prescriptions préfectorales et du site Vigneau.
- **Information** des usagers et coordination avec les cimetières, les jardins familiaux et les équipements sportifs avec mise en place de réservoirs aux pieds des arbres.

CHRONOLOGIE

10 juillet : passage en alerte renforcée eau potable (niveau 3/4). Interdiction d'arroser sa pelouse, de remplir/vidanger sa piscine (sauf premier remplissage), de nettoyer façades/toitures.

17 août : passage en crise eau potable (niveau 4/4), le niveau maximum, après 5 épisodes de canicule depuis mai et une baisse historique du débit de la Loire (le plus bas en juillet depuis les années 1980). Seuls les usages prioritaires (eau potable, santé, sécurité civile) restent autorisés.

15 septembre 2026 (dernier relevé national VigiEau) : la Loire-Atlantique reste classée en crise sur plusieurs bassins (Loire, Erdre, affluents nord/sud Loire, Vilaine, Brière-Brivet, etc.), avec fin de l'arrêté fixée au 31 octobre 2026. L'ARS suit de près la qualité de l'eau du robinet.

« La Loire-Atlantique est un territoire très sujet aux variations d'eau. La Loire fournit les deux-tiers de l'eau potable du département. Elle a connu cet été son niveau le plus bas depuis les années 80. Les pluies de début septembre n'ont pas permis de lever les restrictions. Il faut réfléchir dès maintenant à mettre en place des systèmes durables de gestion de l'eau. On a déjà des réflexions sur les chartes d'utilisation de l'eau, au sein de l'équipe municipale. »

Elsa Noblet, Adjointe au maire en charge de la Bifurcation écologique, de l'aménagement de l'espace public et de l'égalité femmes-hommes

Ce qui reste interdit au niveau crise (toujours en vigueur)

- Arroser jardin, pelouse, potager, massifs, plantes en pot
- Laver sa voiture (même en station)
- Nettoyer façades, toitures, terrasses
- Remplir ou remettre à niveau une piscine, même pour un premier remplissage
- Eau potable au robinet : la consommation domestique courante (boire, cuisiner, se laver) n'est pas restreinte. Les mesures visent les usages extérieurs non essentiels. L'ARS suit toutefois de près la production d'eau potable, la Loire fournissant les deux tiers de l'eau consommée dans le département.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Des incendies inédits

Deux incendies majeurs ont frappé des secteurs d'habitat précaire. Ils ont mobilisé des moyens exceptionnels et révélé la combinaison de quatre facteurs de risque : sécheresse et canicule, présence importante de combustibles, accès de secours complexes et mobilité des occupations.

Au Vigneau, le 22 juillet, 8 hectares de végétation et 8 caravanes ont été touchés. Sur le site du Cormier, le 30 juillet, 8 hectares, 16 caravanes et 100 véhicules ont brûlé. Aucun blessé n'est signalé. Le maire a saisi le préfet afin de renforcer la coordination et le suivi des sites occupés ainsi que l'accompagnement des familles. Les actions municipales menées :

- Mise en place d'une cellule de veille et de prévention : hiérarchiser les sites à risque, garantir les accès SDIS, coordonner prévention et procédures et accompagner les familles.
- Veille renforcée de la Police municipale et coordination des astreintes.
- Création et maintien d'accès, appui logistique aux secours, mobilisation d'engins et sécurisation post-incendie.
- Accompagnement social des familles et coordination avec le SDIS, la Préfecture, Nantes Métropole, les propriétaires et les associations mandatées.
- Approvisionnement en eau, ouverture ponctuelle de douches et mise en relation avec les acteurs sociaux et associatifs.
- 7 août : interdiction des barbecues jusqu'au 30 août pour risque incendie, en plus des restrictions d'eau.
- Durant l'été : fermetures de certains espaces en fonction du niveau de sécheresse et des capacités d'intervention du SDIS notamment.

« Malgré la prévention et le repérage des zones à risques, Saint-Herblain a subi deux incendies dans des bidonvilles. La Ville a fait preuve de solidarité. Elle s'est fortement mobilisée pour traiter les dégradations, prendre soin des pompiers et accompagner les familles touchées. La communauté rom s'est organisée pour reloger en son sein ses sinistrés. La Ville est en contact chaque semaine avec les occupants des bidonvilles via la Police municipale. Nous voulons miser sur la médiation. Il faut regagner de la sérénité sur ce sujet. Les friches industrielles sur lesquelles s'installent les campements roms est traitée à Saint-Herblain. On ne libère pas ces espaces en claquant des doigts. Dans l'imaginaire collectif ces questions se règlent en 48h. Non, les procédures sont longues et ne peuvent pas se faire sans coordination avec les services de l'Etat ni l'accord des propriétaires. »

Jocelyn Gendek , Adjoint au maire en charge de la Tranquillité Publique et de la Prévention

6

sites à risque avec une
veille particulière

16 ha

incendiés

117

sapeurs-pompiers
mobilisés au Vigneau

140

sur le site Cormier

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Des abattages d'arbres illégaux

Rue d'Indre, après signalement par une administrée, la Police municipale a constaté l'abattage sans autorisation de 51 arbres sur plusieurs parcelles communales.

Les parcelles concernées sont situées en zone naturelle remarquable. Les haies sont classées en espace boisé classé au PLUm et se trouvent dans des zones humides protégées.

Les constatations réalisées sur place ont mis en évidence la présence de bois fraîchement coupé, de volumes importants de déchets verts et d'un stockage du bois destiné à être récupéré. Grâce à une photographie transmise par la témoin, le véhicule a été identifié.

Le 22 août 2026, les agents de la Police municipale ont rencontré le contrevenant sur site alors qu'il procédait au chargement du bois coupé. Celui-ci dispose d'une convention concernant d'autres parcelles communales au sud de Tougas, destinées au pâturage et au fauchage.

Il ne bénéficie d'aucun droit ni d'aucune autorisation sur les parcelles concernées par les abattages. La Ville a engagé les démarches nécessaires au dépôt d'une plainte. L'instruction est en cours.

Le patrimoine arboré communal est un **bien commun**. Toute atteinte illégale fera l'objet d'une réponse juridique et d'une évaluation du préjudice écologique et financier évalué à partir du barème des arbres du PLUm, selon les essences et leurs caractéristiques.

« Nous avons un super patrimoine végétal à Saint-Herblain. L'abattage des 51 arbres dans une zone protégée est un crève-cœur. Le préjudice végétal est inestimable. La vigilance citoyenne va servir d'exemple pour dissuader et contrer ce type de pratique illégale. Ce qui est vrai pour les particuliers l'est aussi pour les promoteurs. Ils sous-estiment souvent la canopée inconstructible sur les terrains qu'ils achètent. »

Elsa Noblet, Adjointe au maire en charge de la Bifurcation écologique, de l'aménagement de l'espace public et de l'égalité femmes-hommes

51

arbres abattus

+ de 35 000 €

préjudice théorique estimé

22 août

constat sur site
par la Police municipale

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Canicule : la Ville mobilisée

Les épisodes de canicule successifs – dont une alerte de niveau rouge en juin – ont conduit la Ville à adapter rapidement son organisation, ses horaires, ses accueils, ses activités, ses équipements et rendez-vous dans l'espace public.

En 2021, après différentes phases d'expérimentation en 2019 et 2020, **des horaires saisonniers** sont mis en œuvre dans la collectivité pour les services techniques de la direction Sports, jeunesse, vie associative, direction du Patrimoine et direction de la Nature, des paysages et de l'espace public. Les agents embauchent plus tôt le matin et finissent plus tôt l'après-midi, afin d'éviter l'exposition aux heures les plus chaudes de la journée. Depuis 2021, la mise en œuvre de ces horaires saisonniers est reproduite chaque année et a été étendue.

En parallèle du dispositif horaires saisonniers couvrant la période des congés scolaires d'été, **un dispositif canicule** est activé ponctuellement. Il est activé en situation de niveaux 3 et 4. Au-delà des adaptations horaires habituelles, une attention particulière est portée aux activités de travail physique et/ou en extérieur. Les services et les agents sont invités, dans la mesure du possible, à les limiter ou les éviter.

Le dispositif canicule a été **activé quatre fois en 2026**, pour une durée cumulée de 25 jours. Outre l'accompagnement des plus fragiles, face à l'intensité des températures, le maire a décidé d'adapter les horaires des services administratifs et de l'accueil du public, tout en maintenant les missions prioritaires. Les élus ont retenu un principe d'action : **adapter plutôt que fermer systématiquement**, protéger les publics fragiles et préparer dès maintenant la ville aux étés futurs.

CHRONOLOGIE

Episode 1 :

du 26/05 au 29/05 (4j) – Niveau orange

Episode 2 :

du 15/06 au 25/06 (11j) – Niveau orange
Niveau rouge à partir du 21/06 puis retour Niveau 3 à partir du 23 ou 24/06

Episode 3 :

du 7/07 au 13/07 (7j) – Niveau orange puis Niveau rouge à partir du 10/07

Episode 4 :

du 12/08 au 14/08 (3j) – Niveau orange

« Nous anticipons les périodes de chaleur depuis 2020 mais le scénario était nouveau. Cette année, nous avons élargi l'adaptation horaires à 1200 agents publics. Nous lançons donc un plan d'adaptation des services pour être prêts pour 2027. Nous nous adaptons en assurant une continuité de services rendus à la population tout en protégeant nos agents. »

Marine Duménil, Adjointe au maire en charge des Ressources humaines

4

épisodes
de chaleur

25 jours

d'activation
cumulée

7h-14 h

horaires adaptés
pour de nombreux
services

2027

objectif de
formalisation du plan
d'adaptation des
services municipaux

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Suivi social d'urgence et de proximité

La mobilisation sociale s'est concentrée sur les personnes âgées, les personnes isolées, les familles avec de jeunes enfants et les personnes vivant dans des conditions précaires.

Des distributions d'eau ont été organisées à l'accueil du CCAS et dans les bidonvilles, par les services de Ville (Police municipale, logistique et action sociale). Un service de douche était également proposé mais aucun habitant ne s'est manifesté pour en bénéficier.

Des seniors vulnérables

Toutes les personnes inscrites au **registre des personnes vulnérables** (seniors et personnes en situation de handicap) ont été appelées tous les deux jours en vigilance orange et de façon quotidienne en vigilance rouge. 211 appels ont été passés à chaque fois par 9 à 11 agents municipaux, sur une durée de 19 jours : 2 jours en mai, 8 en juin, 7 en juillet et 2 en août. Une veille sociale a aussi été assurée auprès des personnes inscrites les plus fragiles, hors vigilance orange ou rouge pour mesurer les conséquences de l'après canicule.

Une soixantaine d'appels complémentaires a été passée fin juillet pour mesurer les effets après l'épisode caniculaire. Les soins à domicile, les portages de repas et l'accueil de jour ont été maintenus avec adaptation des horaires et des tournées.

227

personnes inscrites au registre
des personnes vulnérables

39

nouvelles inscriptions
en 2026

19 jours

de mobilisation de la cellule
d'appels

« Nous aimerions faire passer un message à tous les citoyens. Si vous connaissez une personne âgée isolée, incitez-la à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables ou prévenez le CCAS. Quand on appelle ou qu'on se présente à un domicile, c'est un geste humain qui compte et peut sauver une vie. »

Myriam Gandolphe, conseillère municipale en charge du bien vieillir

Dans les crèches

Sur la période de juin à août 2026, le service enfance et famille a expérimenté différentes solutions pour faire face à cette crise. Un protocole d'aération été suivi, les activités adaptées ainsi que des repas froids et un maintien des températures avec des draps mouillés, des pièces cloisonnées et des couvertures de survie...Un lieu rafraîchi a été identifié par structure.

PERSPECTIVE : Identifier un lieu rafraîchi ou climatisé par quartier, facilement accessible, et étudier des solutions de transport accompagné pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre seules.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Des activités jeunesse maintenues

Malgré les contraintes climatiques, la Ville a maintenu une offre estivale diversifiée, en l'adaptant dès que la sécurité l'exigeait. Les programmes ont été construits à partir des attentes exprimées par les jeunes : sport, culture, sorties, séjours...

Deux activités quotidiennes pour les 10-13 ans

Plusieurs activités ont connu un certain succès : fabrication de cadre photo, mini-stages sport et activité Culturelle, sorties surprises, ateliers cuisines et pâtisseries, Planétarium/Jardin extraordinaire, tournoi de jeux Switch, accrobranche machines de l'île, activités passerelles avec l'ALSH Education 10/12 ans... La première semaine de juillet, les activités du mercredi, jeudi et vendredi ont été annulées pour cause de canicule ainsi que le lundi de la deuxième semaine. Le reste des activités lors de la canicule du 12 au 14 août ont été aménagées avec un accueil des jeunes au Carré des services.

Deux activités hebdomadaires pour les 14-17 ans

Les mardis et jeudis les adolescents de la ville pouvaient se retrouver au sein du PRJ du Carré des services. Certaines sorties ont rencontré un franc succès : olympiade de la jeunesse, sortie paintball, plages accrobranche, aquaparc, atelier robotique. Les créneaux piscine et street art ont été plus difficiles à remplir.

Quatre séjours pour les 13-17 ans

Les séjours de proximité ont permis de découvrir de nouvelles activités comme le kayak ou l'astronomie. Des séjours plus courts et en proximité (Vendée et Sarthe) avec déplacements en transports collectifs. A noter : un rapatriement sécurisé en moins de 24 heures après un orage sur un séjour et un séjour « Révision évasion » au Pouliguen pour 9 enfants en liaison CM2-6e avec le Programme de Réussite Educative.

Des activités sportives étaient aussi proposées tout l'été dans les ensembles sportifs de l'Angevinière, de la Bourgonnière, au complexe sportif du Vigneau et à l'ALSH de la Gournerie.

485

jeunes
de 10 à 13 ans

128

jeunes
de 14 à 17 ans

53

bénéficiaires
de 4 séjours

328

enfants bénéficiaires de
l'offre sportive estivale

Entretien et maintenance des piscines

Les deux piscines de la ville ont fonctionné par alternance pour permettre des travaux d'entretien et de maintenance : opérations de nettoyage et de traitement de l'eau. Pour la Bourgonnière : réhabilitation de douches, reprise de lasures dans les vestiaires... Pour Renan : travaux de ventilation. Des nocturnes étaient mises en place les mardi et jeudi et un nouveau cours d'aquagym proposé chaque mercredi midi avec succès sur la Bourgonnière (20 à 25 participants par cours). 6 226 entrées dans les piscines. Avec 303 cartes de gratuité distribuées au moins de 18 ans herblinois et indrais, avec 1 284 passages pour ces jeunes.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Un rayon de soleil : l'éclipse du 12 août

La Ville a proposé une soirée d'observation de l'éclipse au parc de la avec une animation scientifique, gratuite et ouverte à tous de 19h à 21h.

L'association Les Petits Débrouillards a proposé une médiation scientifique adaptée à tous les publics. Les accueils de loisirs ont également organisé des maquettes, affiches, sténopés et activités pédagogiques, tandis que des supports de prévention étaient diffusés aux familles. Des lunettes ont également été distribuées dans les accueils des pôles de services publics et dans le réseau La Bibliothèque.

242

personnes accueillies

1 000

lunettes distribuées

5

agents mobilisés sur site

19h-21h

médiation scientifique

Préparer l'avenir

Adapter le patrimoine municipal

Les épisodes de canicule étant amenés à se multiplier dans un contexte de réchauffement climatique, il est nécessaire de tirer les premiers enseignements de l'été 2026 pour esquisser un plan d'adaptation des services.

Depuis fin 2025, les cahiers des charges pour les futurs bâtiments ou rénovations intègrent une obligation pour les maîtres d'œuvre de mettre en place :

- Des casquettes pour les façades sud,
- Des occultations extérieures,
- Des modules adiabatiques (rafraîchissement) sur les ventilations double flux,
- Des brasseurs d'air

« On va devoir adapter nos bâtiments à la chaleur. La réglementation de 2020 tendait à faciliter les économies d'énergie. Six ans plus tard, la priorité est de répondre aux enjeux de confort d'été. Pour sortir du système D constaté cet été, nous allons tout mettre en œuvre pour faire baisser la température durablement dans nos équipements et éviter par exemple de les surventiler la nuit. Les investissements nécessaires vont dépendre du diagnostic en cours. »

Eric Couvez, Adjoint au maire en charge des bâtiments communaux, de la transition et la sobriété énergétique

Priorité au patrimoine scolaire et petite enfance

L'été 2026 a montré, à Saint-Herblain comme ailleurs, les limites de certains bâtiments, en particulier dans les écoles et les équipements de petite enfance. En réponse, le maire a fixé une priorité politique claire : concentrer les premières mesures sur les lieux accueillant les enfants. Les élus proposent de combiner des solutions rapides et une programmation pluriannuelle de résilience.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Travaux et études déjà engagés

Un état des lieux des groupes scolaires et équipements petite enfance est en cours jusqu'à fin septembre : orientation des bâtiments, présence ou absence de dispositifs d'occultations extérieures, de casquettes, systèmes de ventilation des locaux avec possibilité ou non d'une surventilation nocturne... Des priorités et actions de court terme seront proposés pour élaborer le plan pluriannuel d'investissement.

Échéance	Équipement	Action
Été 2026	École élémentaire Joli Mai	Remplacement d'environ 100 menuiseries extérieures et installation de volets roulants. + projet de géothermie à l'étude pour rafraîchir les locaux (travaux prévus en 2029)
Octobre 2026	Ecole élémentaire Crémetterie	Remplacement des centrales de traitement d'air avec dispositif de rafraîchissement.
Décembre 2026	Crèche de la Bergerie	Installation annoncée d'une pompe à chaleur réversible.
Début 2027	Crèche Pomme de Reinette	Etude en cours pour végétalisation des extérieurs : remplacement du sol souple par du gazon.
Septembre 2027	Groupe scolaire Bernardière	Menuiseries, volets roulants, brasseurs d'air et isolation thermique extérieure
2027	Groupe scolaire la Rabotière	Désimperméabilisation et plantation de la cour pour réduire l'inconfort thermique.
2029	Groupe scolaire des Buzardières	Extension et gestion de la chaleur à l'étude. En 2028, il sera doté de l'ensemble des dispositifs inclus dans le cahier des charges des bâtiments nouveaux ou rénovés.



Cinq annonces structurantes

1

Équiper progressivement les classes **de brasseurs d'air au plafond** et conforter le stock municipal de ventilateurs.

2

Acquérir des **climatiseurs fixes** pour les crèches, après diagnostic des usages et des contraintes techniques.

3

Planter des **arbres résistants à la chaleur** à proximité des établissements orientés plein sud pour créer de l'ombre au sol et protéger les façades.

4

Prévoir **une pièce rafraîchie** dans chaque école, accessible aux habitants hors temps scolaire, complétée par des lieux frais à l'échelle du quartier.

5

Ajouter des **protections solaires** aux bâtiments existants : volets, casquettes et marquises.



Choisir des essences résistantes

La végétalisation est un levier essentiel d'adaptation. La Ville plante environ 700 arbres et arbustes par an et souhaite renforcer les plantations d'ombrage autour des établissements exposés.

Les équipes de la Ville observent continuellement les essences d'arbres qui résistent le mieux aux épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse. L'opération « une Naissance, un végétal planté » contribue également à cette végétalisation permanente de la ville. De nouveaux aménagements et des plantations seront expérimentées dans les années à venir.

« Les lois sont à la traîne. Il faut construire des écoles vivables sous 50° extérieurs pour les 100 ans à venir. Il faut planter un maximum autour des équipements publics. Notre dilemme : tout plantation nécessite à la fois plus de ressources humaines et de de l'arrosage. »

Elsa Noblet, Adjointe au maire en charge de la Bifurcation écologique, de l'aménagement de l'espace public et de l'égalité femmes-hommes

La sélection des essences doit associer résistance à la chaleur, sobriété en eau une fois installées, adaptation au sol local, biodiversité et capacité d'ombrage. Les jeunes plants doivent toutefois être accompagnés par un arrosage régulier pendant leurs premières années.

EXEMPLES

Érable champêtre, micocoulier, figuier, frêne à fleurs, savonnier, mûrier noir, charme-houblon, pin maritime, chêne vert, chêne-liège, chêne tauzin, alisier, tilleul argenté et orme champêtre...

Conclusion

L'été 2026 a testé la capacité de la Ville à protéger, coordonner et s'adapter. Les services ont répondu aux urgences, maintenu les missions essentielles et soutenu les habitants les plus fragiles. Les enseignements tirés doivent maintenant se traduire en décisions durables.

CAP 2027

Un plan municipal d'adaptation à la canicule, une priorité donnée aux écoles et à la petite enfance, un maillage de lieux de fraîcheur, des bâtiments mieux protégés et une végétalisation pensée pour le climat de demain.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Les temps forts de la rentrée

Après un été exigeant, la rentrée illustre le dynamisme de Saint-Herblain : des écoles préparées, des services éducatifs accessibles, des projets pour les familles et une saison culturelle dense, populaire et ouverte à tous.

POSITION DE LA VILLE

La rentrée est d'abord un temps de confiance et de projets. La majorité municipale fait le choix de l'éducation, de l'accessibilité des services et d'une culture présente dans tous les quartiers et pour tous les âges.

Rentrée scolaire : les repères

La rentrée 2026-2027 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Malgré les conséquences de la cyberattaque touchant les outils de l'Éducation nationale, la municipalité a soutenu les écoles et informé les familles. Les effectifs prévisionnels restent globalement stables : 4 520 élèves contre 4 524 en 2025-2026, avec une baisse en maternelle et une hausse en élémentaire. L'Académie de Nantes a décidé deux ouvertures et deux fermetures de classes.

- 1 643 élèves en maternelle et 2 829 en élémentaire, auxquels s'ajoutent les élèves en ULIS et unités d'enseignement.
- 88 % des familles d'enfants scolarisés dans le public avaient mis à jour leur dossier au 24 août, contre 85 % en 2025.
- Autant d'ATSEM que de classes maternelles, y compris dans les classes dédoublées du REP.
- Une cour végétalisée livrée à la Crémetterie et des travaux dans l'ensemble du patrimoine scolaire.
- Un tarif plancher de 0,10 € pour les activités péri et extrascolaires depuis le 1^{er} septembre 2026, choix porté par les élus pour renforcer l'accessibilité.
- La reprise du Woodybus à la Bernardière, utilisé quotidiennement, et la poursuite des actions de prévention des violences faites aux enfants.

4 520

élèves
prévisionnels

209

classes, ULIS et unités
d'enseignement incluses

22

écoles
publiques

740 000 €

de travaux d'été

450

agents
municipaux

1

ATSEM par classe de
maternelle

2

Classes ouvertes

2

Classes fermées

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



La petite enfance constitue un autre axe fort de la rentrée. Les élus souhaitent valoriser le savoir-faire municipal, mieux informer les familles et renforcer l'accompagnement à la parentalité.

Cette année la Ville participe par exemple au « Grand Repas », le 8 octobre, pour sensibiliser au bien manger dès le plus jeune âge et mettre en lumière le travail de préparation des repas frais mis en œuvre par les cuisiniers de la Ville dans les crèches.

Un forum parents est également organisé en partenariat avec la CAF, le 17 novembre au complexe sportif du Vigneau. Ils y trouveront des informations relatives aux aides et prestations CAF, CPAM ainsi que sur les modes de garde et les lieux d'accompagnement à la parentalité.

331

enfants accueillis

7

crèches, multi-accueil
municipaux et une crèche
familiale

120

agents
municipaux

3

lieux d'accueil
enfants-parents

Sport pour toutes et tous

Une nouvelle activité municipale sportive pour 2026-2027 « Premières roues »

Une réflexion générale est menée avec les jeunes sur le vélo comme mobilité douce (SRAV, pump-track...).
Objectif : Apprendre aux enfants à faire du vélo et commencer à développer le Savoir Rouler à vélo sur la commune. Les enfants de grande section et de CP peuvent désormais faire du roller, du vélo et des activités de déplacements (orientation, jeux de courses) **le samedi matin au complexe sportif du Vigneau**.

Multisports parents-enfants 2026-2027 pour les familles monoparentales

Le dispositif a été lancé il y a 3 ans et repositionné depuis **2025 le samedi matin au complexe sportif du Vigneau** pour en faciliter l'accès aux familles. L'objectif initial est de permettre aux familles monoparentales de pratiquer une activité avec leur(s) enfant(s) en âge primaire. Il est également ouvert aux parents désireux de faire une activité sportive avec leur(s) enfant(s). 10 familles sont déjà inscrites pour l'année 2026 (soit une vingtaine de participants).

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Culture : une saison accessible et foisonnante

La majorité municipale réaffirme la culture comme un service public essentiel, capable de créer du lien, d'ouvrir les regards et de faire vivre les valeurs de liberté, de solidarité et de reconnaissance.

La programmation 2026-2027 associe grands rendez-vous, pratiques artistiques, création contemporaine et actions destinées à l'enfance et à la jeunesse.

- BIP, Bidouille Imagination Pixels, le 26 septembre : rendez-vous gratuit consacré aux cultures numériques artistiques,
- Biblis en folie, du 2 au 4 octobre 2026, dans le réseau des médiathèques,
- Festival Herbulles, du 12 au 24 octobre 2026 : 18 partenaires et 56 animations dans la ville,
- Le Festival des Jeux : du 20 février au 7 mars 2027, sur le thème du voyage dans le temps,
- L'exposition Trésors & biodiversité prêtée par le Muséum d'histoire naturelle de Nantes pour la médiathèque Charles-Gautier-Hermeland, d'avril à août 2027.
- Festival Ciné-motion pour les amateurs de films réalisés en stop-motion, débutants ou expérimentés. Concours du 22 mai 2025 au 31 mars 2027,
- Concerts des orchestres de steel drum des écoles de Bellevue et du Sillon le 15 juin 2027.
- 52 spectacles annoncés, 18 séances sur le temps scolaire et 10 séances extrascolaires en danse, cirque, théâtre et musique, pour cette saison 2026-2027 d'ONYX.
Danse : 15 spectacles sur la saison dont 6 dans le festival Trajectoires et 3 spectacles jeune public.
Cirque : 14 spectacles sur la saison dont 9 sont intégrés à des temps forts et 2 spectacles jeunes public,
Théâtre : 13 spectacles sur la saison dont 2 sont intégrés au partenariat avec JET FM et l'évènement théâtral du printemps avec les Chiens de Navarre,
Musique : 10 rendez-vous,

649

abonnements Onyx
au 16 sept. 2026

1160

Élèves inscrits
à la Maison des arts

5

médiathèques
en réseau de lecture publique

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



La majorité municipale réagit aux propos de haine en ligne

À la suite de l'incendie du 22 juillet au Vigneau, la publication d'un article de presse sur les réseaux sociaux a suscité de nombreux commentaires haineux visant la communauté rom. Les élus de Saint-Herblain refusent la stigmatisation et défendent un débat public digne.

Les élus de la majorité municipale condamnent sans ambiguïté les propos injurieux, discriminatoires ou appelant au rejet d'un groupe de personnes. Les inquiétudes relatives à la sécurité, aux incendies, aux occupations de terrains ou aux nuisances peuvent et doivent être traitées. Elles ne justifient jamais l'amalgame, la désignation collective d'une population ni la haine en ligne.

Tout propos de nature discriminatoire ou illégale pourra être signalé au procureur.

« Aujourd'hui les budgets ne sont pas suffisants pour résorber les bidonvilles. C'est une politique d'Etat totalement, défailante, absente. Il est inhumain de voir des populations maltraitées ainsi. Les roms contribuent à l'économie du territoire. C'est la première communauté victime de préjugés racistes en France. »

Jérôme Sulim, Conseiller municipal en charge de la Sécurité sociale de l'Alimentation.

DECLARATION DES ELUS DE LA MAJORITE MUNICIPALE DE SAINT-HERBLAIN

" Depuis plusieurs années, notre commune est confrontée à la question des occupations illicites de terrains, ce qui suscite aujourd'hui de vives réactions. Nous comprenons l'exaspération légitime de riverains confrontés à des situations difficiles, et nous la prenons au sérieux. Mais nous ne pouvons rester silencieux face à ce qui se déverse aujourd'hui sur les réseaux sociaux : des propos de haine, des amalgames, des appels à la violence et à la mort visant des familles roms en raison de leurs origines. Ces mots ne règlent rien. Ils salissent le débat et abîment notre humanité.

Nous, élu-es de la majorité municipale, condamnons sans réserve la haine en ligne. Rien ne justifie le racisme, la stigmatisation d'une population ou l'incitation à s'en prendre à autrui. La République ne trie pas les êtres humains, et Saint-Herblain, ville de solidarité et de dignité, ne se reconnaît pas dans ces déchaînements. Derrière les campements, il y a des femmes, des hommes et des enfants ; l'indignité de certaines situations de vie appelle des réponses, pas des invectives.

Ces propos ne sont pas des opinions : ce sont des délits. La provocation publique à la haine, l'injure et la diffamation à caractère raciste sont punies d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Chaque fois que la commune en aura connaissance, elle les signalera à la justice.

Être ferme et rester humain ne s'opposent pas. Le respect du droit et des décisions de justice s'impose à tous, et les occupations illégales n'ont pas vocation à perdurer. Mais la fermeté véritable, ce n'est pas la brutalité : c'est agir dans le cadre de la loi, avec constance et en lien avec l'ensemble de nos partenaires, pour faire respecter les règles tout en refusant de laisser des familles, et notamment des enfants, dans le dénuement le plus total.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr



Ce ne sont pas ceux qui s'agitent le plus qui agissent le mieux. Les commentaires outranciers et les surenchères ne libèrent pas un terrain et ne sortent personne de la précarité. Ce qui produit des résultats, c'est le travail de fond que la Ville mène depuis des années, jour après jour et loin des projecteurs. Ce travail est concret. Il passe d'abord par un suivi social de proximité, assuré par nos services et nos partenaires, qui accompagne les familles vers l'insertion et le droit commun et par la scolarisation des enfants. Il se traduit aussi par des opérations de résorption, à l'image des dispositifs de type terrains d'insertion temporaire (TIT), qui permettent de sortir progressivement des campements illicites par un accompagnement vers le logement et l'emploi. Et enfin la domiciliation postale par notre CCAS comme tout demandeur.

Cette exigence d'humanité va de pair avec la fermeté. La Ville met en œuvre l'ensemble des dispositifs légaux pour prévenir de nouvelles occupations et faire cesser celles qui portent atteinte au droit de propriété et à la tranquillité publique, en lien étroit avec l'État, la préfecture et la justice. Elle sécurise durablement ses parcelles communales, afin de protéger nos terrains et d'éviter que les mêmes situations ne se reproduisent sans fin, tout en accompagnant les propriétaires des parcelles privées. Ce travail est exigeant, souvent invisible et rarement spectaculaire. Il demande du temps, de la coordination et de la persévérance. Mais c'est lui, et lui seul, qui fait avancer les choses.

Nous voulons aussi être clairs sur un point : cette question ne se joue pas seulement à l'échelle de Saint-Herblain. Elle est métropolitaine, départementale, nationale et européenne. Aucune commune ne peut la traiter seule, et il est malhonnête de le laisser croire. La résorption durable des campements suppose une réponse coordonnée entre les villes de la métropole, Nantes Métropole, le Département et l'État, qui détient des compétences et des moyens déterminants en matière d'hébergement, d'asile, de séjour et d'ordre public. Nous prenons toute notre part, mais nous appelons chaque niveau de responsabilité, chaque commune, à assumer pleinement la sienne.

Nous prenons donc un engagement clair devant vous : continuer à traiter cette question complexe avec sérieux, méthode et responsabilité, sans céder ni à la démagogie ni à la résignation. Nous continuerons à faire respecter le droit, à protéger le cadre de vie des Herblinois et à défendre en même temps la dignité de chacun. Nous refusons de choisir entre l'ordre et l'humanité, car une ville digne de ce nom doit veiller aux deux.

Nous appelons enfin chacune et chacun à la responsabilité. Face à la tentation de la haine, faisons le choix de l'apaisement, du respect et de la vérité des faits. Saint-Herblain mérite mieux que l'invective : elle mérite l'action républicaine."

Les élu-es de la majorité municipale de Saint-Herblain

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Service information et communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

